



ASSOCIATION
SPORT ÉQUIFIT

tel:0662444314

NOM		PRENOM	
DATE DE NAISSANCE		TEL	
ADRESSE			
MAIL _____ @ _____			
MPT	COURS	JOUR	HORAIRE
M.CURIE	GYM DOUCE	LUNDI	9H30
	POSTURAL BALL®	LUNDI	10H35
	PILATES Déb	MARDI	9H15
	Renforcement Musculaire	MARDI	10H15
	PILATES Déb/ Inter	JEUDI	9H15
	PILATES Déb	JEUDI	18H00
F. CHOPIN	PILATES Déb/Stretch	LUNDI	16H20
	POSTURAL BALL®	LUNDI	17H30
	POSTURAL BALL®	LUNDI	18H35
	PILATES Inter	MERCREDI	8H45
	POSTURAL BALL®	MERCREDI	9H50
G.SAND	STRETCHING	MARDI	18H25
	PILATES Déb/ Inter	MARDI	19H30
	PILATES Inter/Conf	JEUDI	18H00
	PILATES Déb/STRETCHING	JEUDI	19H00
M.PAGNOL	POSTURAL BALL®	JEUDI	14H15
	PILATES Déb/Inter	JEUDI	15H15
	PILATES Inter/conf	SAMEDI	9H30
	POSTURAL BALL®	SAMEDI	10H30
	PILATES Déb	SAMEDI	11H30
ESPACE FAMILLE	STRETCHING	JEUDI	10H00
	PILATES Déb/Inter	JEUDI	11H00
STUDIO LA NEF	YOGA HATHA VIÑYASA	JEUDI	12H30

ENTOURER LES COURS CHOISIS

TARIFS MAISONS POUR TOUS et ESPACE FAMILLE		
1 cours /semaine	174 €	
2 cours/semaine	264 €	
3 cours /semaine	345 €	
4 cours ou plus	395 €	
carte 10 cours: 80€		carte 20 cours: 150€
Carte d'adhésion à l'association de 10 €		
OBLIGATION DE PRENDRE une CARTE AUPRES DE LA MAISON POUR TOUS (7€)		
Remise de 10% : étudiants; séniors (à p.63 ans); chômeurs; couples		

PAIEMENT : par chèque à l'ordre de l'Association Sport Equi-Fit (3 possible)
 plus un chèque de 10€ à l'ordre de l'association Sport Equi-Fit
 pour un paiement par CB, demander un lien HelloAsso

Montant	date d'encaissement	Banque	N° de chèque
10 €			

Modalités de fonctionnement de l'association Sport-EquiFit

- 1- Il est obligatoire d'avoir la carte Maison Pour Tous pour s'inscrire aux cours donnés dans une Maison Pour Tous.
- 2- L'adhésion à l'association est obligatoire pour assister aux cours.
- 3- Le dossier d'inscription doit être complet pour l'enregistrement au cours. Attention le nombre d'inscriptions est limité .
- 4- Les locations de salles sont de 1 heure. Par conséquent, les cours durent entre 50 et 55 minutes (temps de s'installer et de se désinstaller).
- 5- Pour les inscriptions en cours d'année, il ne sera pas fait de prorata. Les cartes 10 ou 20 cours sont prévues pour cela.
- 6- Un remboursement au prorata n'est possible que sur présentation d'un certificat médical mentionnant une non aptitude à la pratique du sport pour le reste de l'année.

Je, soussigné, _____ certifie sur l'honneur avoir une assurance responsabilité civile couvrant cette activité.

Je certifie également avoir un certificat médical autorisant la pratique du sport.

J'ai lu et accepte les modalités de fonctionnement.

Le _____ à Montpellier _____ Signature

DROIT à L'IMAGE

Vous autorisez l'Association à vous prendre en photo, à vous filmer ou à utiliser des photos reçues afin de permettre à l'activité de se faire connaître (support papier, site...ou sur réseaux sociaux tel Facebook, Twitter...):

OUI.....NON

Le _____ à Montpellier _____ Signature